



N° de résolution
ou annotation

Le 17 octobre 2022

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 17 octobre 2022, à 18h30.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas ;

M. Yvan Bélanger, conseiller, est absent.

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-10-25

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Contrat déneigement secteur urbain
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

CONTRAT DÉNEIGEMENT SECTEUR URBAIN

22-10-26

ATTENDU QUE des soumissions par appel d'offres pour le déneigement du secteur urbain de St-Côme-Linière ont été reçues et ouvertes au bureau municipal, mardi le 11 octobre 2022, à 10 h, avec la présence de deux témoins indépendants du dossier.

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et en voici le résultat :

- Excavation Paul Jacques Inc. 772 037.01 \$ (taxes incluses)
- Excavation James Veilleux Inc. 800 281.01 \$ (taxes incluses)

488



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'après analyse, le comité de sélection n'a décelé aucune irrégularité dans les soumissions reçues et recommande l'acceptation du plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavation Paul Jacques Inc., au montant de 772 037.01 \$ taxes incluses,

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement :

QUE le conseil octroie le contrat de déneigement du secteur urbain de St-Côme-Linière pour les hivers 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, à Excavation Paul Jacques, au montant de 772 037.01 \$ taxes incluses.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

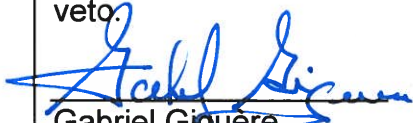
22-10-27

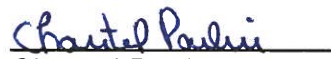
Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18h37.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 14 novembre 2022, à la salle Optimiste.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 17 OCTOBRE 2022

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.


Gabriel Giguère
Maire


Chantal Poulin
Directrice générale/greffière trésorière